



Les Femmes prêtres catholiques romaines réagissent à l'exhortation apostolique *Querida Amazonia*

Récemment, le pape François publiait son Exhortation apostolique, *Querida Amazonia*. En joignant ce document au rapport final du Synode sur la région amazonienne, le pape approuvait le rapport et par le fait même l'intégrait au Magistère de l'Église catholique. Les deux documents traitent avec éloquence des préoccupations par rapport à l'environnement et aux habitants de la région amazonienne.

Le pape François exprime ses rêves aux plans social, culturel, écologique et ecclésial. Son rêve pour l'Église est le suivant : « *des communautés chrétiennes capables de se donner et de s'incarner en Amazonie, au point de donner à l'Église de nouveaux visages aux traits amazoniens.* » (7)

Il présente sa vision d'une Église qui chemine avec les gens et qui soit capable de promouvoir une culture de rencontre. Le peuple a le droit d'entendre proclamer l'Évangile ; l'Église ne doit pas devenir simplement un autre ONG. Par la présence de ses ministres et de leur service, l'Église favorise « une sainteté faite de rencontre et de don de soi, de contemplation et de service, de solitude réceptive et de vie commune, de sobriété joyeuse et de lutte pour la justice. » (77)

Ce qui nous préoccupe, nous les évêques, c'est que même si le Pape reconnaît le travail important qu'accomplissent les femmes dans l'Église pour réaliser cette vision, sa déclaration ajoute foi à la tradition par laquelle l'Église désigne aux femmes une « place spéciale ». Ceci laisse entendre que, en quelque sorte, leur rôle est exceptionnel, mis à part et au-delà de la norme humaine. Pourtant, alors que les femmes jouent un rôle si important, elles sont jugées inadéquates pour servir en tant que prêtres ou diacres afin de répondre au besoin urgent de fournir des sacrements « qui montrent et communiquent le Dieu proche qui vient avec miséricorde pour soigner et fortifier ses enfants ». (84) L'Église qui doit être une Mère appelée à manifester au peuple la miséricorde de Dieu par le biais des sacrements, nie que le visage maternel de Dieu puisse se révéler par le ministère sacramentel de ces femmes dévouées.

Réitérant la théologie du pape Jean-Paul II, le pape François attribue un rôle complémentaire aux femmes lorsqu'il écrit : « Le Seigneur a voulu manifester son pouvoir et son amour à travers deux visages humains : celui de son divin Fils fait homme et celui d'une créature qui est une femme, Marie. » (101) En les plaçant côte à côte, il suggère que les hommes sont similaires au premier (le Christ) et que, par conséquent, ils peuvent être ordonnés, tandis que les femmes sont similaires à la seconde (Marie), et que, par conséquent, elles ne peuvent pas être ordonnées. Cette position n'est pas conforme à l'enseignement attestant que la femme et l'homme sont, tous deux, créés à l'image de Dieu et que, par conséquent, tous les deux sont, peuvent et doivent agir *in persona Christi*.

La foi chrétienne repose sur la conviction que le Christ a adopté la nature humaine de manière inclusive ; ainsi chaque être humain, homme et femme, peut être sauvé et chaque personne est, de fait, divinisée en Jésus-Christ. Les femmes et les hommes sont baptisés en Jésus-Christ de la même façon, afin de participer au ministère du Christ comme prêtre, prophète et serviteur. La Lettre aux Galates (3:28) déclare clairement qu'en Jésus-Christ il n'y a pas de distinction - « Il n'y a plus ni

juif ni grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus l'homme et la femme, car nous sommes tous un en Jésus-Christ ».

Malheureusement, au cours de l'histoire de l'Église, les hommes détenant le pouvoir et l'autorité ont défini les femmes comme étant inaptes pour représenter le Christ parce qu'elles ne possèdent pas la physiologie masculine de Jésus. Telle est la thèse de la Lettre apostolique *Ordinatio Sacerdotalis* (1994) dans laquelle ont été identifiées de nombreuses erreurs théologiques et historiques. En n'utilisant pas l'exégèse critique historique de la Bible, on perpétue de telles erreurs et l'on rejette les conclusions de la Commission pontificale biblique (1976) selon lesquelles il n'y a aucune base biblique pour exclure les femmes de l'ordination.

Les Femmes prêtres catholiques romaines sont appelées par Dieu à vivre la plénitude de leur baptême en tant que prêtres et sont ordonnées selon le rite de l'Église catholique romaine. Nous ne respectons plus les lois injustes d'une institution qui nie l'égalité des femmes et des hommes baptisés en Jésus-Christ. Par notre témoignage prophétique, c'est l'Esprit renouvelant et dynamisant de Dieu qui donne la parole aux femmes. Par nous, l'Esprit remet en lumière le véritable rôle des femmes dans l'Église depuis sa fondation. Par nous, l'Esprit crée des façons d'enrichir la mission et le ministère de l'Église. C'est ainsi que nous espérons répondre au besoin pressant de fournir « les sacrements qui montrent et communiquent le Dieu proche qui vient avec miséricorde pour soigner et fortifier ses enfants. » (84) Le pape François rêve « *de communautés chrétiennes capables de se donner et de s'incarner au point de donner à l'Église de nouveaux visages aux traits (locaux).* » (7) Ce rêve ne pourra se réaliser qu'avec l'égalité et la justice envers les femmes dans l'Église à travers le monde.

Les évêques internationales des Femmes prêtres catholiques romaines :

- +Jane Kryzanowski, évêque, FPCR Canada – Regina, Saskatchewan
- +Jean Marie Marchant, évêque, FPCR–USA Eastern Region – Framingham, Massachusetts
- +Nancy L. Meyer, évêque, FPCR-USA Midwest Region – Brownsburg, Indiana
- +Suzanne Thiel, évêque, FPCR-USA Western Region – Portland, Oregon
- +Jane Via, évêque, FPCR-USA Western Region - San Diego, California
- +Patricia Fresen, évêque, FPCR Johannesburg, Afrique du Sud
- +Christine Mayr-Lumetzberger, évêque, FPCR Europe - Pettenbach, Autriche
- +Ida Raming, évêque, FPCR Europe—Stuttgart, Allemagne
- +Marie Evans Bouclin, évêque émérite, FPCR Canada – Sudbury, Ontario
- +Merlene Olivia Doko, évêque émérite, FPCR-USA Western Region - Pismo Beach, California
- +Andrea M. Johnson, évêque émérite, FPCR-USA Eastern Region – Annapolis, Maryland
- +Joan M. Houk, évêque à la retraite, FPCR-USA Great Waters Region – South Bend, Indiana

Le 16 mars 2020

Personne-contact : +Jane Kryzanowski – photina61@gmail.com